

Vivre aux Noës

Flash municipal d'information - Août 2023

229

NUMÉROS UTILES

Accueil de la mairie : 03 25 74 40 35

Police Municipale : 06 08 62 01 68

Journées Européennes du Patrimoine Samedi 16
Dimanche 17
Septembre 2023

Les Noës-près-Troyes
Patrimoine vivant - Patrimoine du sport

Exposition

"Le passé toujours présent"

Samedi 16 de 14h à 19h

Dimanche 17 de 14h à 18h

Salle Jacques Bezançon, 3 avenue Daniel Ormancey



Parcours dans la ville

"Un sentier, une histoire..."

Samedi 16 à 15h

Départ devant l'Hôtel de Ville

(durée 2h max)



Visite commentée

"Découverte de l'église, présentation des vitraux et des statues"

Dimanche 17 à 15h

Place Jules Ferry



Un programme proposé par Les Amis du Patrimoine Noyat en partenariat avec la Ville de Les Noës-près-Troyes



Pour les seniors

DÉJEUNER DES AÎNÉS

Vous ou votre conjoint serez âgé.e de 70 ans minimum au 8 octobre 2023 ? **Si vous n'êtes pas déjà inscrit.e auprès du CCAS**, faites-vous connaître à la mairie **avant le 1^{er} septembre** pour pouvoir y participer. Cela se déroulera **DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023** au Centre municipal, salle Pierre Rat. Contact en mairie et par téléphone au : 03 25 74 59 69 ou 03 25 74 40 35.

REPRISE DES ATELIERS Génération 40.20

À partir du 4 septembre 2023. Le programme de septembre sera disponible en mairie. Renseignements et inscriptions en mairie et par téléphone au : 03 25 74 59 69 ou 03 25 75 77 72.

OPÉRATION VILLE PROPRE

Venez participer à l'opération ville propre avec des membres du Conseil Municipal, du Conseil Municipal Jeune, du Conseil Citoyen et du personnel municipal pour ramasser les canettes, papiers et mégots... Rendez-vous à 14h, le samedi 16 septembre 2023, à l'Espace Bel Air. Renseignements par téléphone au : 03 25 75 77 70

CANTINE & ACCUEIL DE LOISIRS—ESPACE SAINT-LOUP

FERMETURE ESTIVALE pour l'Espace Saint-Loup
du 31 juillet au 25 août 2023

Plus d'informations au 03 25 78 49 18

À NOTER

- ✓ **Lundi 4 septembre** : Rentrée des classes
- ✓ **Mercredi 27 septembre** : Petit déjeuner Troc'tout à l'Espace Bel Air
- ✓ **Du 2 au 8 octobre** : Semaine bleue
- ✓ **Du 21 au 22 octobre** : Place aux Artistes - salle Pierre Rat

GRAÏNOTHÈQUE

Un principe simple :

Une boîte, des graines récoltées dans le jardin

Prenez, déposez, échangez ...

Réservé
aux Noyats

et récupérez aussi du compost !

Venez avec un contenant (seau, sac...) pour en faire profiter vos plantations

Judi 14 septembre 2023 de 14 h à 15 h 30

Salle Jacques BEZANÇON

Prochain rdv le 19 octobre 2023



INSCRIPTION À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Pour la saison 2023 / 2024, l'École Municipale de Musique vous proposera 5 cours :

- éveil musical ;
- initiation musicale ;
- formation musicale en cours collectifs ;
- formation instruments en cours individuels ;
- formation adulte, perfectionnement instrument.

Dossier d'inscription en ligne sur le site internet de la ville www.lesnoes.com et, sur place, salle Michel Joly, 13 rue de la République, de 17h à 19h, le lundi 11 septembre 2023.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

RECHERCHE DES PROFESSEURS D'INSTRUMENTS

Pour la saison 2023 / 2024, l'École Municipale de Musique recherche des professeurs d'instruments :

Guitare acoustique - Guitare électrique - Cuivres

Adressez votre candidature à
Mme Mélanie GERVASONI

Hôtel de Ville—Place Jules Ferry
10420 LES NOËS-PRÈS-TROYES

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 25 AOÛT

Libération de la France et hommage à Daniel Ormancey

- Rassemblement à 18h15, recueillement devant la plaque Avenue Daniel Ormancey, puis au Monument aux Morts,
- Départ à 18h40 pour Sainte-Savine,
- Rassemblement à 19h à la Stèle Daniel Ormancey au parc de Chanteloup à Sainte-Savine.

"À L'ABORD'ÂGE !"

Rendez-vous de septembre 2023 à l'Espace Bel Air

Gratuit sur inscription obligatoire au 03 25 78 49 18

avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, de l'ANCT et de la Cité Éducative

Paroles de Parents	Vendredi 15 septembre	Spectacle interactif et participatif sur la parentalité « Un jour en famille » À 19h, salle Pierre Rat
--------------------	------------------------------	--

NOURRISSAGE D'ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les pigeons sont de plus en plus nombreux sur notre commune, ce qui contribue à la dégradation de l'environnement, occasionne des dégâts sur les balcons et les bâtiments, et accroît l'agressivité des pigeons entre eux. La loi interdit de nourrir **tous les animaux** sur la voie publique (art. L.1311-1 & 2 du Code de la Santé Publique : il est interdit de jeter ou de déposer graines ou nourriture dans les lieux publics). En plus d'être un acte répréhensible, cette action entraîne un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible, ainsi que de propagation d'épidémies chez les animaux. **Les contrevenants s'exposent à une contravention de 450€.** Nous comptons évidemment sur le civisme de tous pour éviter l'application de cette sanction.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Si vous êtes disponible les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h (hors vacances scolaires), que vous aimez le partage des connaissances et que vous êtes pédagogue avec les enfants, vous pouvez transmettre vos coordonnées à l'accueil de l'Espace Saint-Loup, 1 bis rue du Mont Saint-Loup, par téléphone au 03 25 78 49 18 ou par mail espace-saintloup@lesnoes.com. Nous recherchons des bénévoles (par forcément pour les 3 jours) pour l'Accompagnement Scolaire du CE1 au CM2.

CONSIGNES DE L'ARS

Où s'adresser en cas d'urgence maladie, blessures, etc.

Comme partout en France, plusieurs services d'urgences d'établissements de santé de notre région connaissent de fortes tensions.

Face à ce contexte, l'ARS Grand-Est souhaite rappeler à l'ensemble des habitants de la région, qu'en cas de besoin de soins, il faut contacter d'abord son médecin traitant et, s'il n'est pas disponible, de se diriger vers des lieux de soins sans rendez-vous.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'appeler le 15 avant de se déplacer aux urgences. Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Grand-Est : www.ars.sante.fr

